

## TEXTES DU COURS 6

**Texte I : Constitution dogmatique Vatican II, *Dei Verbum*, chapitre II. La transmission de la Révélation divine, § 7. *Les Apôtres et leurs successeurs, hérauts de l'Évangile***

« Cette Révélation donnée pour le salut de toutes les nations, Dieu, avec la même bienveillance, a pris des dispositions pour qu'elle demeure toujours en son intégrité et qu'elle soit transmise à toutes les générations. C'est pourquoi le Christ Seigneur, en qui s'achève toute la Révélation du Dieu très haut (cf. *1 Co* 1, 30 ; 3, 16-4, 6), ayant accompli lui-même et proclamé de sa propre bouche l'Évangile d'abord promis par les prophètes, ordonna à ses Apôtres de le prêcher à tous comme la source de toute vérité salutaire et de toute règle morale, en leur communiquant les dons divins. Ce qui fut fidèlement exécuté, soit par les Apôtres, qui, par la prédication orale, par leurs exemples et des institutions, transmirent, ce qu'ils avaient appris de la bouche du Christ en vivant avec lui et en le voyant agir, ou ce qu'ils tenaient des suggestions du Saint-Esprit, soit par ces Apôtres et par des hommes de leur entourage, qui, sous l'inspiration du même Esprit Saint, consignèrent par écrit le message du salut.

**Texte 2 : Paul BEAUCHAMP, *Parler d'Écritures saintes*, Seuil, Paris, 1987, p. 11**

« Au fond, dit-il, la question n'est pas tant de découvrir la Bible que d'y entrer. Elle a un dehors et un dedans. Être dehors ou dedans, cela dépend surtout d'une conversion intérieure, d'une entente sur la définition du Livre ».

**Texte 3 : Constitution dogmatique Vatican II, *Dei Verbum*, chapitre III, *L'inspiration de la Sainte Écriture et son interprétation*, § 11 *Inspiration et vérité de la Sainte Écriture***

« Les réalités divinement révélées, que contiennent et présentent les livres de la Sainte Écriture, y ont été consignées sous l'inspiration de l'Esprit Saint. Notre sainte Mère l'Église, de par la foi apostolique, tient pour sacrés et canoniques tous les livres tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, avec toutes leurs parties, puisque, rédigés sous l'inspiration de l'Esprit Saint (cf. *Jn* 20, 31 ; 2 *Tm* 3, 16 ; 2 *P* 1, 19-21 ; 3, 15-16), ils ont Dieu pour auteur et qu'ils ont été transmis comme tels à l'Église elle-même. Pour composer ces livres sacrés, Dieu a choisi des hommes auxquels il a eu recours dans le plein usage de leurs facultés et de leurs moyens, pour que, lui-même agissant en eux et par eux, ils missent par écrit, en vrais auteurs, tout ce qui était conforme à son désir, et cela seulement ».

**Texte 4 : Josué 21,45 // Jos 23,14**

« De toutes les promesses que Yahvé avait faites à la maison d'Israël, aucune ne manqua son effet : tout se réalisa ».

**Texte 5 : Constitution dogmatique Vatican II, *Dei Verbum*, chapitre IV, L'Ancien Testament, § 15 *Importance de l'Ancien Testament pour les chrétiens***

« L'économie de l'Ancien Testament avait pour raison d'être majeure de **préparer** l'avènement du Christ Sauveur de tous, et de son Royaume messianique, d'**annoncer** prophétiquement cet avènement (cf. *Lc*24, 44 ; *Jn* 5, 39 ; *1 P* 1, 10) et de le signifier par

**diverses figures** (cf. *1 Co* 10, 11). Compte tenu de la situation humaine qui précède le salut instauré par le Christ, les livres de l'Ancien Testament **permettent à tous de connaître qui est Dieu** et qui est l'homme, non moins que la manière dont Dieu dans sa justice et sa miséricorde agit envers les hommes. **Ces livres**, bien qu'ils contiennent de **l'imparfait et du caduc**, sont pourtant les **témoins** d'une véritable **pédagogie divine**. C'est pourquoi les fidèles du Christ doivent les accepter avec vénération : **en eux** s'exprime un vif sens de Dieu ; **en eux** se trouvent de sublimes enseignements sur Dieu, une sagesse salutaire au sujet de la vie humaine, d'admirables trésors de prières ; **en eux** enfin se tient caché le mystère de notre salut ».

**Texte 6 : Constitution dogmatique Vatican II, *Dei Verbum*, chapitre II, *La transmission de la Révélation divine*, § 9. *Le rapport réciproque entre la Tradition et l'Écriture***

« La sainte Tradition et la Sainte Écriture sont donc reliées et communiquent étroitement entre elles. Car toutes deux, jaillissant de la même source divine, ne forment pour ainsi dire qu'un tout et tendent à une même fin. En effet, la Sainte Écriture est la Parole de Dieu en tant que, sous l'inspiration de l'Esprit divin, elle est consignée par écrit ; quant à la sainte Tradition, elle porte la Parole de Dieu, confiée par le Christ Seigneur et par l'Esprit Saint aux Apôtres, et la transmet intégralement à leurs successeurs, pour que, illuminés par l'Esprit de vérité, en la prêchant, ils la gardent, l'exposent et la répandent avec fidélité : il en résulte que l'Église ne tire pas de la seule Écriture Sainte sa certitude sur tous les points de la Révélation. C'est pourquoi l'une et l'autre doivent être reçues et vénérées avec un égal sentiment d'amour et de respect ».

**Texte 7 : Colossiens 4,16**

« Quand vous aurez lu ma lettre, faite en sorte qu'on la lise aussi dans l'Église de Laodicée. Lisez de votre côté celle qui viendra de Laodicée ».

**Texte 8 : Constitution dogmatique Vatican II, *Dei Verbum*, chapitre VI, *La sainte Écriture dans la vie de l'Église*, § 21. *Importance de la Sainte Écriture pour l'Église***

« L'Église a toujours vénéré les divines Écritures, comme elle le fait aussi pour le Corps même du Seigneur, elle qui ne cesse pas, surtout dans la sainte liturgie, de prendre le pain de vie sur la table de la Parole de Dieu et sur celle du Corps du Christ, pour l'offrir aux fidèles. **Toujours elle eut et elle a pour règle suprême de sa foi les Écritures, conjointement avec la sainte Tradition, puisque, inspirées par Dieu et consignées une fois pour toutes par écrit**, elles communiquent immuablement la Parole de Dieu lui-même et font résonner dans les paroles des prophètes et des Apôtres la voix de l'Esprit Saint. Il faut donc que toute la prédication ecclésiastique, comme la religion chrétienne elle-même, soit nourrie et guidée par la Sainte Écriture. Dans les Saints Livres, en effet, le Père qui est aux cieux vient avec tendresse au-devant de ses fils et entre en conversation avec eux ; or, **la force et la puissance que recèle la Parole de Dieu sont si grandes qu'elles constituent, pour l'Église, son point d'appui et sa vigueur et, pour les enfants de l'Église, la solidité de leur foi, la nourriture de leur âme, la source pure et permanente de leur vie spirituelle**. Dès lors ces mots s'appliquent parfaitement à la Sainte Écriture : « Elle est vivante donc et efficace la Parole de Dieu » (*He* 4, 12), « qui a le pouvoir d'édifier et de donner l'héritage à tous les sanctifiés » (*Ac* 20, 32 ; cf. *1 Th* 2, 13) ».

